



Journée technique organisée par l'ADDEAR de l'Isère, l'AAC et le PNR de Chartreuse

Revalorisation par le pâturage des milieux semi-naturels, friches et zones intermédiaires en Chartreuse

CHANGER DE REGARD SUR LES FRICHES : les parcelles embroussaillées ou boisées, un potentiel pour sécuriser son système fourrager !

Lundi 15 novembre - 9h30-16h00

Sur les fermes d'Anaïs (Bovin et maraîchage) et Harmonie (Caprin)

Col de Clémencière - 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

2 retours d'expériences d'éleveuses :

1) Harmonie : Augmenter le pâturage des prairies naturelles et des broussailles pour limiter les charges et gagner en autonomie, tout en couvrant les besoins forts de ses animaux.

2) Anaïs : Valoriser la capacité de report sur pied des prairies et des broussailles, en été et en hiver, pour pâturer toute l'année et réduire la fauche.

Repas individuel à apporter, déjeuner sur place.

Appui de Philippe Mestelan de SCOPELA – Approche Patur'Ajuste

Renseignements - Inscription

Charlène Mignot – Addear 38

Tél. : 07 66 79 68 60

addear38@wanadoo.fr

117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

Programme et modalités financières

Voir au dos



Objectifs de la journée :

- Comprendre les liens entre ses pratiques, le comportement alimentaire du troupeau, ses besoins et le fonctionnement de la végétation. S'appuyer sur ces interactions dynamiques entre les pratiques, les végétations et les troupeaux pour construire ses ressources au cours des saisons en fonction de ses objectifs de production.
- Comprendre les évolutions des prairies et milieux embroussaillés possibles en fonction des pratiques mises en place. Adapter ainsi ses pratiques de pâturage pour faire maintenir ou faire régresser les ligneux sur une parcelle, selon sa fonctionnalité dans le système.
- Comprendre comment sécuriser sa ressource fourragère, en été et en hiver, en choisissant les parcelles les plus adaptées au report sur pied.

Enjeux : Mieux valoriser et pâturer les milieux semi-naturels, hétérogènes et diversifiés pour sécuriser les systèmes pâturants de Chartreuse.

Pré-requis : Aucun.

Déroulé du programme et méthodes pédagogiques

- RDV à 9h – Accueil CAFÉ
- 9h30 : Intro - rappel des objectifs de la journée et des enjeux du territoire de la Chartreuse
- 10h : Mise à plat des systèmes de Harmonie et Anais. Présentation de leurs objectifs sur les lots, leurs besoins, et le mode d'alimentation actuel. Apports théoriques en lien avec leurs problématiques et objectifs.
- 12h : Discussion sur les points de cohérence à améliorer et les leviers (calendrier de repro, décision sur les besoins, affectation des surfaces, conduite sur les surfaces)
- 12h30 : Déjeuner
- 13h30 - 16h30 : Visite de parcelles pour réfléchir collectivement aux itinéraires techniques adaptés aux problématiques et objectifs, évoqués le matin.

Intervenants : Philippe Mestelan technicien SCOPELA, Charlène Mignot animatrice ADDEAR38.

Inscription : Obligatoire avant le **8 novembre 21.**



Le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage.

Tarif et conditions : Gratuit.

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan.ne.s et porteur.euse.s de projet qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échanges pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes.

L'Association des Agriculteurs de Chartreuse – AAC, rassemble des agriculteurs et structures agricoles de la Chartreuse (Cuma, Coopératives, association de producteurs,...). L'AAC a développé un partenariat notamment avec les Chambres d'agriculture (Isère et Savoie-Mont Blanc) et Le Parc, pour animer des actions de développement agricole du territoire. L'association est un interlocuteur de proximité pour le Parc, les collectivités et les agriculteurs qui souhaitent développer des actions répondant à leurs besoins.

Cette action est soutenue financièrement par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural
CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*


SAVOIE
LE DÉPARTEMENT


www.isere.fr


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LE DÉPARTEMENT
L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le RADER



« la responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée ».